Présentation générale

1 - Présentation du champ des activités professionnelles

Le baccalauréat professionnel spécialité Sécurité - Prévention a pour finalité de préparer à l'exercice des différents métiers de la sécurité :

- soit au sein de la fonction publique (police nationale, gendarmerie nationale, police municipale, sécurité civile...),
- soit pour le compte d'une entreprise pourvue de son propre service de sécurité ou d'une entreprise prestataire de services de prévention et sécurité.

2 - Conditions d'accès à l'emploi

Les conditions d'accès aux emplois de la fonction publique d'État aussi bien que territoriale requièrent pour pouvoir s'inscrire aux concours de recrutement, outre des conditions d'âge, d'aptitudes médicale, physique et de diplôme, la production d'un extrait de casier judiciaire vierge, conformément aux textes législatifs et réglementaires régissant les différentes fonctions publiques.

Sous réserve de ce qui précède, la possession du baccalauréat professionnel spécialité Sécurité - Prévention peut permettre à son titulaire de bénéficier de modalités adaptées aux concours de recrutement :

- · de gardiens de la paix de la police nationale (Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire Direction générale de la police nationale),
- des sapeurs-pompiers professionnels (Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire Direction de la défense et de la sécurité civiles).

Par ailleurs, les compétences et les savoirs acquis par le titulaire de ce diplôme pourront être utilement mobilisés pour accéder aux :

- épreuves de sélection pour l'accès au grade de gendarme-adjoint (Ministère de la défense Direction générale de la gendarmerie nationale),
- · concours de recrutement des agents de police municipale (Centre National de la Fonction Publique Territoriale),
- concours national de recrutement des personnels surveillants de l'administration pénitentiaire (Ministère de la Justice Direction de l'administration pénitentiaire).

Par ailleurs, la législation régit l'accès aux emplois de la sécurité privée :

loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 modifiée par la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001, loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 et son décret d'application n° 2005-1122 du 6 septembre 2005.

3 - Profil du titulaire du diplôme

Le titulaire du diplôme, quel que soit son contexte de travail et donc le statut de l'organisation dans laquelle il exerce son activité, doit avoir acquis une culture spécifique ainsi qu'une forte technicité qui ne se limite pas à des compétences opérationnelles. Les domaines qui constituent le cœur des compétences indispensables à l'exercice des fonctions sont :

- · les caractéristiques socioculturelles des populations auxquelles il sera confronté dans l'exercice de son métier,
- · les techniques de communication professionnelle orale et écrite,
- · la maîtrise des outils informatiques et de communication,
- · la connaissance des institutions publiques partenaires et du cadre juridique d'exercice des professions de sûreté et de sécurité,
- · les techniques professionnelles communes à l'ensemble des contextes d'exercice du métier,
- · les techniques opérationnelles spécifiques à chacun d'entre eux,
- · les techniques d'assistance aux personnes (secours en équipe et secours routier).

Le choix d'un métier orienté vers la sécurité et la prévention requiert de fortes qualités personnelles :

- · une forte éthique personnelle,
- le sens du service au public,
- · la capacité d'écouter, de dialoguer,
- · le sens du dévouement,
- · la capacité à s'intégrer dans un groupe, à travailler en équipe,
- · le sens de la discipline et du respect des consignes, particulièrement en intervention,
- · le sens de ses responsabilités vis-à-vis des autres membres du groupe,
- · l'aptitude à observer un devoir de réserve et la confidentialité des informations et renseignements recueillis,
- · le souci de rendre compte à sa hiérarchie et de proposer éventuellement une amélioration pour éviter le retour d'un incident.

La formation pour obtenir l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ainsi que le Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Équipe (CFAPSE) sera organisée dans le cadre de l'établissement de formation. Par contre la formation pour l'obtention du Certificat de Formation au Activités de Premiers Secours Routier (CFAPSR) sera dispensée dans le cadre de la période de formation milieu professionnel en sécurité civile.

Référentiel des Activités Professionnelles

Description des activités professionnelles

De l'analyse des différents types d'activités exercées par les professionnels de ce secteur, il ressort un ensemble de fonctions qui sont communes, quel que soit le contexte institutionnel au sein duquel le métier est exercé.

Ces fonctions s'organisent autour des pôles suivants :

- · accueil et relation avec le public, les partenaires,
- maintien de la permanence du service (commissariats et services de la police nationale, services de police municipale, de gendarmerie nationale, poste central de sécurité, de télésurveillance, PC d'alerte...),
- · recueil et gestion de l'information et du renseignement,
- prévention des actes de délinquance et régulation des actes de malveillance et négligence,
- · maintien de l'ordre public et respect des lois et des règlements,
- · premiers secours et assistance aux personnes,
- · protection des biens et de l'environnement.

D'autres fonctions sont spécifiques à certaines institutions telles que :

- · la garde, surveillance et transfert des personnes qui concernent la police nationale,
- · la sécurité routière qui est de la compétence de la police, de la gendarmerie ainsi que de la sécurité civile,
- · la lutte contre les sinistres (incendies, risques technologiques, biologiques et nucléaires) qui relève de la sécurité civile.

Tableau des compétences

C1 S'informer - communiquer	C1·1 Communiquer C1·2 Communiquer avec le public C1·3 Communiquer avec les partenaires C1·4 Communiquer avec la hiérarchie
C2 Analyser - évaluer	C2·1 Analyse de documents, de situation C2·2 Information et/ou renseignement C2·3 Politiques de prévention C2·4 Cadre juridique d'intervention
C3 Prévenir	C3·1 Prévention au niveau du cadre et de l'environnement professionnel C3·2 Veille et surveillance C3·3 Prévention des risques C3·4 Prévention sur un site
C4 Intervenir	C4·1 Intervention d'ordre général C4·2 Intervention dans le cadre de la sécurité publique C4·3 Intervention dans le cadre du secours à personnes C4·4 Intervention dans le cadre de la protection des biens et de l'environnement C4·5 Intervention dans le cadre de la sécurité routière

Tableau des savoirs associés

S1 Organisation institutionnelle de la France et des services de sécurité et de secours	S1·1 L'organisation institutionnelle et administrative de la France S1·2 Les institutions publiques chargées de la sécurité
S2 Communication professionnelle	S2·1 Les principes généraux de la communication S2·2 La maîtrise des outils informatiques et bureautiques S2·3 Les techniques d'entretien S2·4 Les techniques et les campagnes d'information S2·5 Les techniques d'observation pour le recueil d'information et de renseignement S2·6 Le bilan d'intervention S2·7 La gestion des conflits, la médiation S2·8 Le matériel de transmission et les procédures radio S2·9 Les plans et les cartes
S3 Cadre juridique et administratif de la sécurité	S3·1 La déclaration des droits de l'homme et du citoyen S3·2 Les libertés publiques S3·3 L'organisation judiciaire de la France S3·4 Les sources et la hiérarchie du droit S3·5 La réglementation en matière de police administrative S3·6 La politique gouvernementale et les moyens de prévention S3·7 Le cadre européen de la sécurité S3·8 Le plan vigipirate S3·9 Les différents plans de secours

	S4·1 Les connaissances relatives à l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)
S4 Secours à personnes	S4·2 Les connaissances relatives au Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Equipe (CFAPSE)
	S4·3 Les connaissances relatives au Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours Routier (CFAPSR)
	S4·4 L'anatomie et les fonctions vitales du corps humain
	S4.5 Les principes d'analyse des situations à risques
	S4.6 Les règles d'hygiène et de sécurité individuelle et collective
	S4.7 Les règles d'hygiène et d'entretien appliquées aux véhicules et à leur équipement
	S4.8 Le plan rouge
	S5·1 Les bâtiments et les installations techniques
S5 Protection des biens et de l'environnement	S5·2 La prévention adaptée aux différentes situations
	S5·3 Les matériels et les équipements de sécurité incendie
	S5·4 Les techniques d'intervention incendie
	S5.5 Les principaux risques
	S5.6 La préservation des traces et indices
	S5·7 L'encadrement d'une équipe
	S5.8 Les missions des Services d'Incendie et de Secours (SIS)
S6 Facteurs culturels et humains	S6·1 Les éléments culturels
	S6·2 Les éléments de sociologie
	S6·3 Les éléments de psychologie
	S6·4 La gestion psychologique des interventions

Tableau de correspondance

« Activités, compétences, savoirs associés »

A 1
Accueil et relations avec le public et les partenaires

Activités	Compétences	Savoirs associés
A 1 Accueil et relations avec le public et les partenaires		
A1·1 Accueil et relations avec le public	Accueillir et/ou prendre contact avec un tiers et l'identifier Répondre aux demandes et aux attentes Orienter le demandeur vers le lieu, l'interlocuteur ou le service approprié Conseiller le public en matière de prévention dans les différents domaines de la sécurité	S2·1 Les principes généraux de la communication S2·3 Les techniques d'entretien S2·4 Les techniques et campagnes d'information S2·7 La gestion des conflits, la médiation S2·9 Les plans et les cartes : lecture opérationnelle
A1·2 Relations avec les partenaires	Repérer et identifier les partenaires Prendre contact avec les partenaires Entretenir des relations de partenariat	

A2

Maintien de la permanence du service

Activités	Compétences	Savoirs associés
A2		
Maintien de la permanence du service	Développer et maintenir ses aptitudes physiques et professionnelles Rédiger un écrit en appliquant les règles de présentation, de rédaction et de transmission des écrits professionnels Assurer la sûreté des locaux, des équipements et des matériels par l'application des consignes et le respect des plans de sécurité Participer au respect des règles d'hygiène et de sécurité des locaux et des situations de travail Maîtriser l'utilisation des moyens de transmission et appliquer la procédure radio Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels (règles d'entretien à respecter) Réagir à un dysfonctionnement et alerter la hiérarchie	S2·2 La maîtrise des outils informatiques et bureautiques S2·1-5 Les règles de formalisme administratif S2·8 Le matériel de transmission et les procédures radio S3·4 Les sources du droit : le code du travail (livre II-titre III), connaissance du cadre législatif et réglementaire spécifique à chaque type de structure : - le cadre juridique de la prévention - les acteurs de la prévention - le rôle des organismes de prévention - les plans de prévention S5·1 Les installations et l'aménagement des locaux
	Respecter la tenue et le cérémonial	

A 3 Recueil et gestion de l'information et du renseignement

Activités	Compétences	Savoirs associés
A 3		
Recueil et gestion de l'information et du renseignement	Se repérer dans un espace et s'orienter Observer l'environnement à des fins de recueil d'informations Développer et entretenir un réseau de partenaires utiles au recueil de l'information et du renseignement Traiter et transmettre l'information et/ou le renseignement selon les procédures en vigueur Évaluer la pertinence d'une information et/ ou du renseignement	S2·9 Les plans et les cartes S2·5 Les techniques d'observation S2·3 Les techniques d'entretien S2·1 Les principes généraux de la communication

A 4

Prévention des actes de délinquance et régulation des actes de malveillance et négligence

Activités	Compétences	Savoirs associés
A 4		
A 4 Prévention des actes de délinquance et régulation des actes de malveillance et négligence	Prendre en compte les caractéristiques territoriales, économiques et humaines Exercer une surveillance en fonction des directives reçues Établir l'identité d'une personne sur la zone de surveillance dans le respect du cadre légal Rappeler et faire respecter les réglementations spécifiques et les conditions d'accès, de circulation et/ou d'utilisation d'un lieu Gérer une situation conflictuelle Procéder à une palpation de sécurité dans le respect de la réglementation	S3·4 Les sources du droit S6·1 Les éléments culturels S3·7 Le plan vigipirate S5·5-3 Les risques NRBC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques) S3·6 La politique gouvernementale et les moyens de prévention S6·2 Les éléments de sociologie S3·5 La réglementation en matière de police administrative
	en vigueur Réagir à un dysfonctionnement et alerter la hiérarchie Identifier les grands axes d'orientation et les moyens de la politique de la prévention de la délinquance Faire preuve de discernement	

A 5

Maintien de l'ordre public et respect des lois et règlements

Activités	Compétences	Savoirs associés
A 5		
Maintien de l'ordre public et respect des lois et règlements		
A5·1 Prévention des actes de délinquance et régulation des actes de malveillance et de négligence	Encadrer un rassemblement, une manifestation à caractère sportif, social, festif Participer à l'évacuation d'un espace fermé Mettre en oeuvre les techniques collectives/individuelles d'évacuation Surveiller un lieu: - garder d'une manière statique ou mobile - observer et détecter les	S3·2 Les libertés publiques S2·7 La gestion des conflits S6·2 Les éléments de sociologie S2·1 La communication écrite S2·8 Le matériel de transmission, les procédures radio
	Participer à des escortes : - observer et détecter les comportements suspects - garder le contact en utilisant les moyens radio Alerter et rendre compte : - donner l'alerte en cas d'incident - informer la hiérarchie et/ou les responsables - rédiger les documents adaptés	
A5·2 Interventions dans le cadre de la police judiciaire	Caractériser et classifier une infraction (contravention, délit, crime) et la sanction Identifier le rôle des différents acteurs dans le cadre d'une infraction Reconnaître les différents cadres juridiques d'enquête et de recueil de l'identité	S3·4-2 Le code pénal S3·4-3 Le code de procédure pénale S3·3 L'organisation judiciaire et pénitentiaire de la France S6·2 Les éléments de sociologie

A 5

Maintien de l'ordre public et respect des lois et règlements

Activités	Compétences	Savoirs associés
A5·2 Interventions dans le cadre de la police judiciaire	Reconnaître les principes juridiques de la légitime défense Identifier les différentes juridictions et les intervenants dans le procès pénal Identifier les grands axes d'orientation et les moyens d'une politique de prévention des conduites addictives et à risque	
A5·3 Interventions dans le cadre de la sécurité routière	Protéger un point école, un passage piéton avec une gestuelle adaptée Protéger une manifestation publique Appliquer les techniques de protection des lieux d'un sinistre Gérer les conflits et prendre en compte les victimes et leur entourage Alerter et rendre compte Identifier les grands axes d'orientation et les moyens de la politique de prévention routière	S3·4-5 Le code de la route S2·8 Le matériel de transmission et les procédures radio S1·2 L'organisation des secours S6·3 Les éléments de psychologie S2·7 La gestion des conflits S3·4-1 Le code civil S3·6 La politique gouvernementale et les moyens de prévention
A5•4 Interventions de secours routiers	Mettre en œuvre les compétences indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours Routiers (CFAPSR)	S4·3 Les connaissances indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours Routiers (CFAPSR)

A 6
Secours et assistance aux personnes

Activités	Compétences	Savoirs associés
A 6		
Secours et assistance aux personnes		
A6·1 Secours isolé mis en œuvre par un titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)	Mettre en œuvre les compétences indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)	S4·1 Les connaissances indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)
A6.2 Secours en équipe mis en œuvre par un titulaire du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Équipe (CFAPSE)	Mettre en œuvre les compétences indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Équipe (CFAPSE)	S4·2 Les connaissances indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Équipe (CFAPSE)
A6·3 Secours spécifiques	Assister une femme qui accouche Intervenir à l'occasion de piqûres d'insectes ou de morsures d'animaux Se protéger contre les contaminations virales Assurer l'hygiène et l'entretien des matériels lors des opérations de secours à personnes	

A7
Protection des biens et de l'environnement

Activités	Compétences	Savoirs associés
A7		
Protection des biens et de l'environnement		
A7·1 Prévention des risques	Se situer sur un site S'approprier le plan de prévention spécifique du site Repérer les installations techniques du site Identifier et signaler les risques et les situations à risques à l'intérieur et à l'extérieur du site Rédiger des consignes de sécurité Faire appliquer les consignes de sécurité spécifiques à un site (ex : port du casque) ou à un type d'installation (ex : protection acoustique) Gérer des alarmes	S2·9 Les plans et les cartes S5·1 Les bâtiments et installations techniques S5·2 La prévention adaptée aux différentes situations S5·3 Les équipements et matériels de sécurité incendie en intervention S2·8 Le matériel de transmission et les procédures radio S5·7 L'encadrement d'une équipe S6·3 Les éléments de psychologie S2·1 Les principes généraux de la communication
A7·2 Intervention sur un sinistre ou une situation à risques	Gérer des alertes Conduire une équipe d'intervention Lutter contre le sinistre Intervenir sur une intrusion, un acte de malveillance Remettre le matériel en état opérationnel Rendre compte	S5·5 Les principaux risques S5·4 Les techniques d'intervention incendie S5·3 Les équipements et les matériels de sécurité incendie en intervention S3·8 Les différents plans de secours et le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques S5·6 La préservation et conservation des traces et indices S2·7 La gestion des conflits et la médiation S2·1 Les principes généraux de la communication

Compétences

C 1 S'informer - Communiquer

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
C1·1 Communiquer	Situations réelles ou simulées	
Rédiger un écrit en appliquant les règles de présentation, de rédaction et de transmission des écrits professionnels	Documentation textuelle ou informatique concernant les textes applicables Consignes internes Poste informatique Matériel bureautique	Le texte traite de manière claire et concise les différentes questions soulevées Les règles de l'orthographe et de la syntaxe sont respectées Les règles de présentation d'un texte saisi sur ordinateur sont respectées
Rédiger des consignes de sécurité	Consignes internes Poste informatique Matériel bureautique	Le texte traite de manière claire et concise les différentes consignes de sécurité Les règles de l'orthographe et de la syntaxe sont respectées Les règles de présentation d'un texte saisi sur ordinateur sont respectées
Maîtriser l'utilisation des moyens de transmission et appliquer la procédure radio	Matériels de transmission (téléphone portable, radio-téléphone) Manuel de procédure radio	Les moyens de transmission sont utilisés dans le respect de la procédure
Respecter la tenue Respecter le cérémonial	Tenue vestimentaire prévue par le règlement Techniques de défilé et ordre serré de pied ferme	La tenue est adaptée à la mission et elle est irréprochable Le défilé s'effectue en parfait alignement L'ordre de mouvement de pied ferme est exécuté sans erreur
C1·2 Communiquer avec le public		
Accueillir et/ou prendre contact avec un tiers et l'identifier	En situation de face à face à l'accueil ou sur la voie publique Téléphone Poste de travail informatique Bases de données informatisées Consignes internes au service ou à l'entreprise	Les règles de courtoisie et d'efficacité sont observées Les consignes internes au service ou à l'entreprise sont respectées Le respect de la charte d'accueil est observé
Orienter le demandeur vers l'interlocuteur ou le service approprié	Téléphone Poste de travail informatique Bases de données informatisées Consignes internes au service ou à l'entreprise Organigramme du service ou de l'entreprise Plan des locaux du service ou de l'entreprise	Les outils sont utilisés efficacement La réponse a été fournie dans un délai raisonnable Le demandeur est orienté vers l'interlocuteur ou le service apte à répondre à sa/ses demande(s)

C 1 S'informer - Communiquer

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
Situations réelles ou simulées		
Répondre aux demandes et aux attentes	Téléphone Poste de travail informatique Bases de données informatisées Consignes internes au service ou à l'entreprise Documentation interne	Le questionnement et la reformulation permettent d'éclairer précisément la demande Les règles de courtoisie et d'efficacité sont observées Les consignes internes au service sont respectées La demande est satisfaite dans un délai raisonnable en respectant les règles de confidentialité
Conseiller le public en matière de prévention dans les différents domaines de la sécurité	Documentation interne Documentation à l'usage du public Consultation des annuaires professionnels	La demande est clairement identifiée Les conseils donnés répondent à la situation exposée Les différents dispositifs sont exposés clairement dans leur principe
C1·3 Communiquer avec les partenaires		
Repérer et identifier les partenaires	Consignes internes au service ou à l'entreprise Consultation des annuaires professionnels et des fichiers Connaissance des accords et des conventions établis	Les outils sont utilisés efficacement Les partenaires sont repérés
Prendre contact avec les partenaires	Identification des motifs Consignes internes au service ou à l'entreprise Consultation des annuaires professionnels Identification des accords et des conventions établis	Le contact est établi de la manière la plus appropriée (face à face, téléphone, courrier)
Etablir et entretenir des relations de partenariat	Consignes internes au service ou à l'entreprise Exploitation des accords et conventions établis	Les conditions d'un partenariat éventuel sont explicitées par accord ou convention Les relations s'établissent et se maintiennent dans la durée par la réalisation des actions prévues
Développer et entretenir un réseau de partenaires utile au recueil de l'information et du renseignement	Consignes internes au service ou à l'entreprise Bases de données informatisées	Le réseau de partenaires est enrichi de manière significative Les partenaires correspondent aux objectifs du service

C 1 S'informer - Communiquer

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
C1·4 Communiquer avec la hiérarchie	Situations réelles ou simulées	
Traiter et transmettre l'information et/ou le renseignement selon les procédures en vigueur	Poste informatique équipé d'une messagerie électronique Matériel téléphonique équipé d'un télécopieur Matériel de transmission	L'information et/ou le renseignement ont été validés Leur capitalisation permet d'avancer dans une enquête L'information et/ou le renseignement sont transmis au bon destinataire, dans le respect des consignes, des délais et de la voie hiérarchique
Alerter et rendre compte	Matériel de transmission Poste informatique équipé d'une messagerie Consignes Téléphone Modèles d'imprimés Main courante papier ou informatique Textes législatifs et réglementaires concernant la sécurité dans l'établissement Registre de sécurité manuel ou informatique Matériel de vidéo et télésurveillance	L'alerte est donnée La hiérarchie est informée le plus rapidement possible Les documents de compte rendu sont transmis dans les meilleurs délais Les procès-verbaux et rapports sont transmis dans les délais Les documents sont rédigés avec fidélité et précision

C 2 Analyser - Évaluer

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
C2·1 Analyse de documents de situation	Situations réelles ou simulées	
Se repérer dans un espace et s'orienter Se situer sur un site S'approprier le plan de prévention spécifique du site		L'orientation à partir d'une carte et le repérage de coordonnées et de points sont réalisés sans erreur Les éléments de repérage sur un site sont identifiés Les éléments du POI sont pris en compte
C2·2 Information et/ou renseignement		
Observer l'environnement à des fins de recueil d'informations et/ou de renseignements	Annuaires Bases de données nominatives (annuaires, fichiers commerciaux France Telecom, EDF etc) Contacts de proximité Cartes routières et d'état major Matériels de transmission Matériels de repérage (boussole, moyens optiques, infra-rouges) Consignes et procédures	Les informations et/ou renseignements sont recueillis, validés, transmis dans des délais raisonnables au bon destinataire, dans le respect des consignes et de la voie hiérarchique
Évaluer la pertinence d'une information et/ou du renseignement et les transmettre	Poste informatique équipé d'une messagerie électronique Matériel téléphonique équipé d'un télécopieur Matériel de transmission	
C2•3 Politiques de prévention		
Identifier les grands axes d'orientation et les moyens de la politique de prévention de la délinquance, des conduites addictives et à risque et de prévention routière	Documentations diverses	Les axes prioritaires dans chacun des domaines ont été identifiés

C 2 Analyser - Évaluer

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
C2•4 Cadre juridique d'intervention	Situations réelles ou simulées	
Caractériser et classifier une infraction (contravention, délit, crime) et la sanction	Code pénal Code de procédure pénale Code de déontologie	Les règles juridiques applicables à ce type d'intervention sont respectées La procédure est respectée
Identifier le rôle des différents acteurs dans le cadre d'une infraction		
Reconnaître les différents cadres juridiques d'enquête et de recueil de l'identité		
Reconnaître les principes juridiques de la légitime défense		
Identifier les différentes juridictions et les intervenants dans le procès pénal		

C 3 Prévenir

Compétences	Compétences Conditions de réalisation Critères de performance	
C3·1 Prévention au niveau du cadre et de l'environnement professionnel	Situations réelles ou simulées	
Assurer la sûreté des locaux, des équipements et des matériels par l'application des consignes et le respect des plans de sécurité	Consignes internes à l'établissement Matériel de transmission Plans de sécurité et d'intervention Procédure de prise en compte des matériels sensibles Mode d'emploi spécifique à chaque matériel assorti des recommandations de sécurité Consignes particulières relatives au stockage en sécurité de certains matériels	Les matériels et matériaux sensibles sont stockés en toute sécurité, sous surveillance Les procédures de prise en compte sont
Participer au respect des règles d'hygiène et de sécurité des locaux et des situations de travail	Plans de sécurité et d'intervention Documentation relative aux installations, aux carburants, combustibles et substances utilisés dans l'activité de l'établissement Textes relatifs aux contraintes législatives et réglementaires régissant ce type d'activité et d'établissement	L'ensemble de la documentation est exploité La situation de travail ou d'urgence est analysée Les principales données sont identifiées Les incidences sur la santé de cette situation de travail ou d'urgence sont identifiées Les risques et les problèmes sont hiérarchisés en se référant à la réglementation du code du travail (livre II - titre III)
Assurer l'hygiène et l'entretien des matériels lors des opérations de secours à personnes	Matériel d'entretien et de désinfection Protocole de nettoyage	L'état sanitaire et de propreté du véhicule est assuré Les matériels et les équipements sont rangés dans leur emplacement Les protocoles de nettoyage et de désinfection sont respectés
Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels (règles d'entretien à respecter)	Matériel d'entretien courant Pièces de rechange usuelles Guide d'entretien du véhicule	Les véhicules et les matériels sont prêts immédiatement en cas d'intervention Les équipements sont en état de fonctionner correctement

C 3 Prévenir

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
	Situations réelles ou simulées	
Remettre le matériel en état opérationnel	Matériels d'intervention Procédures de restitution et de remplacement des matériels Procédures réglementaires de contrôle des matériels	Le matériel est restitué selon la procédure adaptée Le matériel d'intervention est opérationnel
Développer et entretenir un réseau de partenaires utiles au recueil de l'information et du renseignement	Recherche du renseignement selon les directives reçues, les caractéristiques locales ou la situation du moment Contacts en vue de recueillir des informations et des renseignements en utilisant des techniques de communication pertinentes Contacts réguliers avec ces interlocuteurs	Les interlocuteurs susceptibles de fournir des renseignements dans des domaines très divers sont correctement identifiés Les informations recueillies de diverses sources permettent de détecter une situation qui risque d'évoluer dangereusement Les informations sont transmises pour vérification de leur pertinence et de leur cohérence
C3·2 Veille et surveillance		
Exercer une surveillance en fonction des directives reçues	Véhicule Pédestre Matériel téléphonique et/ou de transmission	La patrouille produit par sa présence un effet préventif et dissuasif Les dysfonctionnements ou menaces de perturbation ou de transgression de la loi ou du règlement intérieur de l'espace surveillé sont repérés Les risques d'incident ou d'accident sont repérés et signalés
Surveiller un lieu : - garder d'une manière statique ou mobile - observer et détecter les comportements à risque	Consignes générales de sécurité (vigipirate) et spécifiques à l'établissement Matériel de contrôle automatisé des porteurs de badges Matériel de vérification de l'authenticité des papiers présentés par les visiteurs Badges Poste informatique Téléphone Matériel de contrôle du contenu des bagages à main et de détection des objets prohibés Caméras de surveillance Ecrans de contrôle	Toutes les personnes entrées dans l'espace ont été contrôlées Tous les visiteurs sont badgés après contrôle de leur identité, et annoncés auprès du service d'accueil

C 3 Prévenir

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
Situations réelles ou simulées :		
Participer à des escortes : - observer et détecter les comportements suspects - garder le contact en utilisant les moyens radio	Consignes et procédures Véhicule Matériel de protection individuelle (gilet pare-balles, casque, visière) Matériel de transmission Matériel de protection des biens	Les comportements suspects sont détectés Les moyens radio permettent de maintenir le contact Le convoi arrive à destination sans incident
C3·3 Prévention des risques		
Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation	Consignes et procédures Equipements et matériels de protection individuels et collectifs adaptés	Les consignes et procédures sont respectées Les matériels et équipements choisis correspondent à la situation ; ils sont utilisés avec pertinence
Identifier et signaler les risques et les situations à risques et faire appliquer les consignes de sécurité spécifiques à un site ou à un type d'installation	Plan ou schéma du site Plan de prévention ou plan d'opération interne Plan d'intervention Matériels de protection individuels et collectifs	Les situations à risques sont supprimées Les cheminements et dégagements sont affichés de manière très lisible Les consignes de sécurité spécifiques à l'établissement sont strictement appliquées
C3·4 Prévention sur un site		
Prendre en compte les caractéristiques territoriales, économiques et humaines Prendre en compte les perturbations liées à l'environnement extérieur du site	Plans, schémas Presse locale Mains courantes	Le repérage des risques extérieurs d'origine naturelle ou technologique est réalisé
Rappeler et faire respecter les réglementations spécifiques et les conditions d'accès, de circulation et/ou d'utilisation d'un lieu	Textes législatifs et réglementaires relatifs aux différents espaces et activités Liste des infractions	Les textes applicables à la situation sont respectés Les éventuelles nuisances sont évitées
Repérer les installations techniques du site	Installations techniques suivants les différents types de site Systèmes de sécurité incendie Systèmes anti-intrusion Systèmes de vidéo surveillance	Les différents types d'installations techniques et leurs fonctionnements sont identifiés

C 4 Intervenir

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
C4·1 Intervention d'ordre général	Situations réelles ou simulées	
Réagir à un dysfonctionnement et alerter la hiérarchie	Moyens de communication Informatique et bureautique Consignes et procédures Systèmes automatisés de sécurité	La situation est traitée en utilisant les différentes consignes La main courante et les outils de communication sont correctement utilisés L'information est fournie rapidement à la hiérarchie, elle est complète, succincte et claire
Gérer une situation conflictuelle	_	Le niveau d'agressivité a baissé Le différend est résolu par le dialogue Le conflit ne pouvant être résolu, une procédure adaptée est mise en œuvre
Gérer des alarmes	intervenants extérieurs	Les mesures conservatoires ont été appliquées conformément aux consignes La bonne procédure et les consignes adéquates sont mises en œuvre Les secours ou les intervenants extérieurs adaptés ont été appelés dans les meilleurs délais
Gérer des alertes	Centre d'alerte Consignes et procédures à engager en cas d'alerte Matériel de transmission	L'accueil est correct et le guidage au sein de l'établissement est rapide La levée de doute a été efficace Les secours et les intervenants ont été mis en action dès la réception de l'alerte La rapidité de leur arrivée sur les lieux d'intervention a permis de réduire l'extension du sinistre ou de mettre fin au dysfonctionnement
Conduire une équipe d'intervention	Équipe constituée	La situation est analysée rapidement Les ordres et consignes sont adaptés, clairs et concis Les mesures de sécurité sont respectées Les actions de l'équipe sont contrôlées au regard des objectifs
Intervenir avec la condition physique nécessaire	Tests de condition physique des sapeurs-pompiers professionnels	Le niveau de réalisation des tests est satisfaisant
Intervenir sur une intrusion, un acte de malveillance	Procédures de sécurité Eléments juridiques à appliquer Matériels et équipements adaptés Matériel téléphonique et de transmission	Les règles de sécurité sont respectées Les règles juridiques applicables à ce type d'intervention sont respectées La procédure est respectée

C 4 Intervenir

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
C4·2 Intervention dans le cadre de la sécurité publique	Situations réelles ou simulées	
Encadrer et protéger un rassemblement, une manifestation à caractère sportif, social, festif	Consignes avant départ et en cours d'intervention Matériel de protection individuelle/collective Matériel téléphonique et de transmission	Une attitude de vigilance active est adoptée L'observation prend en compte tous les risques Les critères choisis pour l'observation et la détection sont adaptés Le rassemblement ou la manifestation se déroule dans le cadre prévu L'événement s'est déroulé sans incident
Participer à l'évacuation d'un espace fermé	Consignes du poste de commandement Techniques collectives/individuelles d'évacuation	Les consignes d'évacuation sont connues Les techniques collectives/individuelles d'évacuation ont été appliquées correctement L'évacuation s'est déroulée rapidement et en bon ordre
Procéder à une palpation de sécurité dans le respect de la réglementation en vigueur	Textes législatifs et réglementaires applicables à une palpation de sécurité et à ses modalités Techniques de palpation de sécurité (en situation simulée)	La palpation est effectuée dans les règles Les techniques sont correctement appliquées
C4·3 Intervention dans le cadre du secours à personnes		
Porter secours de façon isolée	Matériel susceptible d'être utilisé dans le cadre d'un secours isolé (en situation simulée)	Les procédures et les gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) sont respectés. Les techniques sont appliquées avec rigueur et efficacité
Porter secours en s'intégrant à une équipe	Matériel susceptible d'être utilisé dans le cadre d'un secours en équipe (en situation simulée)	Les procédures et les gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Équipe (CFAPSE) sont respectés. Les techniques sont appliquées avec rigueur et efficacité
Porter secours dans des situations spécifiques (ex. accouchement)	Matériel adapté	La situation est évaluée et l'intervention est conduite avec pertinence

C 4 Intervenir

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
C4·4 Intervention dans le cadre de la protection des biens et de l'environnement	Situation réelle ou simulée	
Lutter contre les sinistres	Consignes et procédures d'intervention Véhicules et matériels d'intervention Tenue de protection adaptée au risque Mesures de sécurité individuelles/collectives	Les protocoles et les ordres sont en adéquation avec les sinistres Les risques sont bien identifiés La démarche induite par la reconnaissance est adaptée Les procédures sont mises en application de manière progressive, méthodique et complète La sécurité pour soi-même et autrui est toujours prise en compte La situation ne présente plus aucun risque
Agir dans le cadre d'opérations diverses (sauvetage d'animaux, chutes de matériaux, ascenseur bloqué)	Consignes et procédures d'intervention Véhicules et matériels d'intervention Tenue de protection adaptée au risque Mesures de sécurité individuelles/collectives	Les protocoles et les ordres sont en adéquation avec l'intervention Les risques sont bien identifiés La démarche induite par la reconnaissance est adaptée Les procédures sont mises en application de manière progressive, méthodique et complète La sécurité pour soi-même et autrui est toujours prise en compte La situation ne présente plus aucun risque
C4·5 Intervention dans le cadre de la sécurité routière		
	Matériel susceptible d'être utilisé dans le cadre d'un secours routier	Les procédures et les gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours Routiers (CFAPSR) sont respectés. Les techniques sont appliquées avec rigueur et efficacité
Appliquer les techniques de protection des lieux d'un accident	Matériel de balisage et équipement de protection	Le risque de sur-accident est limité
Protéger un point école, un passage piéton avec une gestuelle adaptée	Code de la route Equipement de protection et outils de signalisation	La sécurité de tous est assurée

Savoirs associés

S 1 Organisation institutionnelle de la France et des services de sécurité et de secours

Savoirs Associés	Limites de connaissances
S1·1 L'organisation institutionnelle et administrative de la France	
· Constitution de la Vème République	L'organisation des pouvoirs exécutif et législatif : modes d'élection ou de désignation et compétences L'organisation du pouvoir judiciaire
Centralisation/décentralisationConcentration/déconcentration	La définition des notions et la dénomination des institutions concernées
 Administration de l'Etat ministères préfectures de zone de défense de région de département sous-préfectures 	Les attributions essentielles de chacun des niveaux d'administration
Collectivités territoriales : région, territoire, département, commune et coopération intercommunale	L'organisation, les modes d'élection et les compétences
S1·2 Les institutions publiques chargées de la sécurité	
 Ministère de la défense Gendarmerie Unités d'instruction et d'intervention de sécurité civile Brigade de sapeurs-pompiers de Paris Bataillon de marins-pompiers de Marseille 	Les grandes lignes de l'organisation Les principales missions Les compétences territoriales
 Ministère de l'intérieur Police nationale Direction de la défense et de la sécurité civiles Corps départementaux de sapeurspompiers Police municipale 	Les grandes lignes de l'organisation Les principales missions Les compétences territoriales
 Autres métiers de la sécurité Sapeur-pompiers privés Agents de sécurité privée 	Les grandes lignes de l'organisation Les principales missions Les compétences

S 2 Communication professionnelle

Savoirs associés	Limites de connaissances
S2·1 Les principes généraux de la communication	Les principes généraux de la communication
· S2·1-1 La communication orale	La communication verbale et non verbale L'expression orale (plan, articulation, débit, pause, intonations, liaison) Les techniques de communication orale – obstacles et freins à l'expression orale L'empathie Les grands principes de l'écoute, les techniques d'écoute, les obstacles et les freins
• S2•1-2 Les acteurs de la communication	Les codes sociaux et les convenances professionnelles Les types de personnalité Les typologies de personnes (âge, sexe, statut social, groupe d'appartenance, groupe de référence, mentalité, préjugés), les socio- styles, leurs évolutions
• S2•1-3 Le langage et ses caractéristiques	Le langage (clarté, richesse, rigueur, précision, technicité), ses contenus (mots clés, chargés de valeur) Les paralangages (corporels, artificiels, environnementaux) Les registres du langage Les particularismes régionaux, culturels, professionnels
· S2·1-4 La communication écrite	La production informatisée de messages à caractère professionnel
 S2·1-5 Les règles de formalisme administratif 	Les notions générales de rédaction administrative
S2·2 La maîtrise des outils informatiques et bureautiques	Le traitement informatisé des informations L'utilisation d'un traitement de texte et d'un tableur pour la production de messages professionnels écrits : notes, lettres, rapports, comptes-rendus L'utilisation des outils de messagerie
S2·3 Les techniques d'entretien	Le questionnement, les types de questions
S2·4 Les techniques et les campagnes d'information	Les techniques d'information, d'explication, de conseil, de suggestion, d'argumentation
S2·5 Les techniques d'observation pour le recueil d'informations et de renseignements	La description d'un lieu, d'un fait et d'une personne
S2•6 Le bilan d'intervention	Le cadre général d'un retour d'expérience

S 2 Communication professionnelle

Savoirs associés	Limites de connaissances
S2·7 La gestion des conflits, la médiation	Les grands principes : traitement des objections, des réclamations, des critiques, des suggestions gestion psychologique des interventions intervention en situation agressive comportement à adopter situation d'agression cas des violences collectives Les notions de blocage, d'inhibition, de stress, d'agressivité, de conflits (origine, signes de reconnaissance) La maîtrise des comportements
S2.8 Le matériel de transmission et les procédures radio	
• S2•8-1 L'organisation des transmissions	Les différents réseaux : connaissances élémentaires Les logiciels de gestion opérationnelle : principes généraux Le langage et les procédures à respecter lors de la transmission d'un message La prise d'appel de secours : motif, localisation, numéro de l'appelant Les postes fixes, mobiles et portatifs
 S2*8-2 L'organisation d'un poste de commandement de sécurité 	Les différents matériels du poste de commandement de sécurité Les documents établis au poste de commandement de sécurité
S2.9 Les plans et les cartes	Les symboles, les légendes, les échelles La planimétrie, la topographie, les coordonnées d'un point sur une carte L'orientation La lecture opérationnelle L'estimation de distance L'itinéraire, le cheminement

S 3 Cadre juridique et administratif de la sécurité

Savoirs associés	Limites de connaissances
S3·1 La déclaration des droits de l'homme et du citoyen	Les principes fondamentaux
S3·2 Les libertés publiques	Les notions générales Les différents types de rassemblements et manifestations et leurs cadres légaux et réglementaires d'organisation
S3·3 L'organisation judiciaire et pénitentiaire de la France	L'identification des compétences de chaque juridiction et des différents centres pénitentiaires
S3·4 Les sources du droit :	Les notions générales sur les lois et la jurisprudence et la hiérarchie des textes
· S3·4-1 Le code civil	Le droit de propriété La responsabilité civile et la responsabilité pénale Le droit de la famille
· S3·4-2 Le code pénal	Les notions générales sur les principales infractions : vol, recel, violences, incendie et dégradations volontaires, homicide, usage de stupéfiants La différenciation entre un auteur, un co-auteur, un complice, un témoin L'identification des éléments constitutifs de la tentative La qualification d'un crime, délit ou contravention Les éléments constitutifs de la légitime défense
· S3·4-3 Le code de procédure pénale	Les modes de saisine dans le cadre d'une procédure judiciaire Le flagrant délit L'enquête préliminaire La commission rogatoire Les mandats de justice Le contrôle et la vérification d'identité Le casier judiciaire La distinction entre contrôle et vérification d'identité Les cas de rétention administrative et judiciaire
· S3·4-4 Le code du travail	Livre II titre III : Hygiène et Sécurité ; principes généraux
· S3·4-5 Le code de la route	Les grands principes du code de la route Les principales infractions contraventionnelles et délictuelles au code de la route
S3·5 La législation et la réglementation en matière de police administrative relatives :	Les principes généraux Les compétences juridictionnelles

S 3 Cadre juridique et administratif de la sécurité

Limites de connaissances
Les priorités relatives à la prévention en matière de délinquance, de sécurité routière, des risques technologiques et naturels
Les textes à prendre en compte
Les différents niveaux et procédures du plan vigipirate
La définition, les objectifs, la structuration et les conditions de déclenchement

S 4 Secours à personnes

Savoirs associés	Limites de connaissances
S4·1 Les connaissances indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)	Le guide national de référence relatif à la formation aux premiers secours (AFPS) élaboré par le Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire
S4·2 Les connaissances indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Équipe (CFAPSE)	Le guide national de référence relatif à la formation aux premiers secours en équipe (CFAPSE) élaboré par le Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire
S4·3 Les compétences indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours Routiers (CFAPSR)	Le guide national de référence relatif à la formation aux premiers secours routiers (CFAPSR) élaboré par le Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire
S4·4 L'anatomie et les fonctions vitales du corps humain	Les notions générales sur : - le système nerveux, ventilatoire, circulatoire et locomoteur - l'interaction des fonctions vitales
S4·5 Les principes d'analyse des situations à risques	L'analyse de la dangerosité d'une situation figée ou évolutive et son environnement La protection des lieux et la préservation des traces et indices
la faune à risque	Les piqûres d'insectes et morsures d'animaux
la cinétique de l'explosion	Les notions générales et les conséquences sur le corps humain
le risque électrique	Les électro-traumatismes, préparation à l'habilitation électrique
les contaminations virales (Sida, hépatites, grippe aviaire)	L'application du protocole d'accident d'exposition au sang
les intoxications et leurs causes	Les différentes intoxications alimentaires, médicamenteuses et respiratoires
S4•6 Les règles d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives	Les règles essentielles pour préserver son hygiène afin d'éviter des contaminations diverses
S4·7 Les règles d'hygiène et d'entretien appliquées aux véhicules et à leur équipement	Les règles essentielles de nettoyage et de désinfection des véhicules et de leur équipement
S4·8 Le plan rouge	Les principales dispositions

S 5 Protection des biens et de l'environnement

Savoirs associés	Limites de connaissances
S5·1 Les bâtiments et les installations techniques	
 les bâtiments : la construction les éléments favorisant ou défavorisant en matière de sécurité 	Les notions générales en matière de gros œuvre, procédés de construction, charpentes et éléments de couverture
 les installations techniques : le désenfumage les installations électriques l'éclairage de sécurité les ascenseurs les nacelles les installations fixes d'extinction automatique le Système de Sécurité Incendie (SSI) les colonnes sèches et humide les dispositifs anti-intrusion 	Les principales dispositions relatives aux Installations Classées pour la Protection et l'Environnement (ICPE), aux Établissements Recevant du Public (ERP), aux Immeubles de Grande Hauteur (IGH) et à celles du livre II titre III du code du travail · la présentation · le mode de fonctionnement · la réglementation · les principes généraux des procédures de sécurité
 S5·2 La prévention adaptée aux différentes situations les rondes de sécurité la surveillance des travaux la sensibilisation des occupants 	Les grands principes
S5·3 Les matériels et les équipements de sécurité incendie	Les notions générales
 S5·3-1 les matériels les extincteurs les pièces de jonctions les accessoires hydrauliques : tuyaux, lances, dévidoirs, matériel de production de mousse les engins d'incendie l'armement (équipement d'un véhicule) 	La connaissance du mode de fonctionnement des différents types de matériel Les règles d'utilisation Les spécificités
 S5·3-2 Les Équipements de Protection Individuels (EPI) 	La présentation, le fonctionnement, le port et l'entretien Les mesures de sécurité
S5·4 Les techniques d'intervention incendie	Les différentes étapes Les principes généraux : règles de sécurité, équipements et dispositions collectives Les procédures de sécurité individuelle et de l'équipe en opération Le rôle des intervenants

S 5 Protection des biens et de l'environnement

Savoirs associés	Limites de connaissances
 S5·5 Les principaux risques S5 5-1 les risques technologiques S5 5-2 les risques naturels S5 5-3 les risques NRBC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques) 	Les caractéristiques La nature et la manifestation du risque Les effets et les conséquences Les facteurs d'aggravation Les notions de sur-accident La prise en compte du risque dans les modalités d'intervention
S5.6 La préservation et la conservation des traces et indices	Les notions générales
S5•7 L'encadrement d'une équipe - l'environnement opérationnel (SDACR) et le contexte opérationnel (Règlement de Manœuvres Opérationnelles) - le traitement opérationnel des incidents	Les notions générales Les principes Les fonctions hiérarchiques : chef d'équipe, chef d'agrès Les responsabilités L'organisation d'une intervention Les procédures
S5.8 Les missions des Services d'Incendie et de Secours (SIS) dans les organisations	Le mode de fonctionnement et d'utilisation

S 6 Facteurs culturels et humains

Savoirs associés	Limites de connaissances
S6·1 Les éléments culturels · éthique et déontologie · citoyenneté	Les notions générales Les rappels historiques
 S6·2 Les éléments de sociologie la délinquance et les facteurs qui la favorisent les incivilités les caractéristiques socioculturelles et comportementales des populations les phénomènes de société générateurs d'insécurité 	Les connaissances du vocabulaire et approche statistique La différenciation entre incivilité et infraction pénale Les notions générales
S6·3 Les éléments de psychologie les comportements agressifs les victimes	Les notions générales Les principaux mécanismes de l'agression verbale et physique
 S6·4 La gestion psychologique des interventions le stress les situations d'agression les violences collectives le débriefing 	Les notions générales

Savoirs associés

S 1 Organisation institutionnelle de la France et des services de sécurité et de secours

Savoirs Associés	Limites de connaissances
S1·1 L'organisation institutionnelle et administrative de la France	
· Constitution de la Vème République	L'organisation des pouvoirs exécutif et législatif : modes d'élection ou de désignation et compétences L'organisation du pouvoir judiciaire
Centralisation/décentralisationConcentration/déconcentration	La définition des notions et la dénomination des institutions concernées
 Administration de l'Etat ministères préfectures de zone de défense de région de département sous-préfectures 	Les attributions essentielles de chacun des niveaux d'administration
Collectivités territoriales : région, territoire, département, commune et coopération intercommunale	L'organisation, les modes d'élection et les compétences
S1·2 Les institutions publiques chargées de la sécurité	
 Ministère de la défense Gendarmerie Unités d'instruction et d'intervention de sécurité civile Brigade de sapeurs-pompiers de Paris Bataillon de marins-pompiers de Marseille 	Les grandes lignes de l'organisation Les principales missions Les compétences territoriales
 Ministère de l'intérieur Police nationale Direction de la défense et de la sécurité civiles Corps départementaux de sapeurspompiers Police municipale 	Les grandes lignes de l'organisation Les principales missions Les compétences territoriales
 Autres métiers de la sécurité Sapeur-pompiers privés Agents de sécurité privée 	Les grandes lignes de l'organisation Les principales missions Les compétences

S 2 Communication professionnelle

Savoirs associés	Limites de connaissances
S2·1 Les principes généraux de la communication	Les principes généraux de la communication
· S2·1-1 La communication orale	La communication verbale et non verbale L'expression orale (plan, articulation, débit, pause, intonations, liaison) Les techniques de communication orale – obstacles et freins à l'expression orale L'empathie Les grands principes de l'écoute, les techniques d'écoute, les obstacles et les freins
• S2•1-2 Les acteurs de la communication	Les codes sociaux et les convenances professionnelles Les types de personnalité Les typologies de personnes (âge, sexe, statut social, groupe d'appartenance, groupe de référence, mentalité, préjugés), les socio- styles, leurs évolutions
• S2•1-3 Le langage et ses caractéristiques	Le langage (clarté, richesse, rigueur, précision, technicité), ses contenus (mots clés, chargés de valeur) Les paralangages (corporels, artificiels, environnementaux) Les registres du langage Les particularismes régionaux, culturels, professionnels
· S2·1-4 La communication écrite	La production informatisée de messages à caractère professionnel
 S2·1-5 Les règles de formalisme administratif 	Les notions générales de rédaction administrative
S2·2 La maîtrise des outils informatiques et bureautiques	Le traitement informatisé des informations L'utilisation d'un traitement de texte et d'un tableur pour la production de messages professionnels écrits : notes, lettres, rapports, comptes-rendus L'utilisation des outils de messagerie
S2·3 Les techniques d'entretien	Le questionnement, les types de questions
S2·4 Les techniques et les campagnes d'information	Les techniques d'information, d'explication, de conseil, de suggestion, d'argumentation
S2·5 Les techniques d'observation pour le recueil d'informations et de renseignements	La description d'un lieu, d'un fait et d'une personne
S2•6 Le bilan d'intervention	Le cadre général d'un retour d'expérience

S 2 Communication professionnelle

Savoirs associés	Limites de connaissances
S2·7 La gestion des conflits, la médiation	Les grands principes :
S2.8 Le matériel de transmission et les procédures radio	
• S2•8-1 L'organisation des transmissions	Les différents réseaux : connaissances élémentaires Les logiciels de gestion opérationnelle : principes généraux Le langage et les procédures à respecter lors de la transmission d'un message La prise d'appel de secours : motif, localisation, numéro de l'appelant Les postes fixes, mobiles et portatifs
 S2*8-2 L'organisation d'un poste de commandement de sécurité 	Les différents matériels du poste de commandement de sécurité Les documents établis au poste de commandement de sécurité
S2.9 Les plans et les cartes	Les symboles, les légendes, les échelles La planimétrie, la topographie, les coordonnées d'un point sur une carte L'orientation La lecture opérationnelle L'estimation de distance L'itinéraire, le cheminement

S 3 Cadre juridique et administratif de la sécurité

Savoirs associés	Limites de connaissances
S3·1 La déclaration des droits de l'homme et du citoyen	Les principes fondamentaux
S3·2 Les libertés publiques	Les notions générales Les différents types de rassemblements et manifestations et leurs cadres légaux et réglementaires d'organisation
S3·3 L'organisation judiciaire et pénitentiaire de la France	L'identification des compétences de chaque juridiction et des différents centres pénitentiaires
S3·4 Les sources du droit :	Les notions générales sur les lois et la jurisprudence et la hiérarchie des textes
· S3·4-1 Le code civil	Le droit de propriété La responsabilité civile et la responsabilité pénale Le droit de la famille
· S3·4-2 Le code pénal	Les notions générales sur les principales infractions : vol, recel, violences, incendie et dégradations volontaires, homicide, usage de stupéfiants La différenciation entre un auteur, un co-auteur, un complice, un témoin L'identification des éléments constitutifs de la tentative La qualification d'un crime, délit ou contravention Les éléments constitutifs de la légitime défense
· S3·4-3 Le code de procédure pénale	Les modes de saisine dans le cadre d'une procédure judiciaire Le flagrant délit L'enquête préliminaire La commission rogatoire Les mandats de justice Le contrôle et la vérification d'identité Le casier judiciaire La distinction entre contrôle et vérification d'identité Les cas de rétention administrative et judiciaire
· S3·4-4 Le code du travail	Livre II titre III : Hygiène et Sécurité ; principes généraux
· S3·4-5 Le code de la route	Les grands principes du code de la route Les principales infractions contraventionnelles et délictuelles au code de la route
S3·5 La législation et la réglementation en matière de police administrative relatives :	Les principes généraux Les compétences juridictionnelles

S 3 Cadre juridique et administratif de la sécurité

Limites de connaissances
Les priorités relatives à la prévention en matière de délinquance, de sécurité routière, des risques technologiques et naturels
Les textes à prendre en compte
Les différents niveaux et procédures du plan vigipirate
La définition, les objectifs, la structuration et les conditions de déclenchement

S 4 Secours à personnes

Savoirs associés	Limites de connaissances
S4·1 Les connaissances indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)	Le guide national de référence relatif à la formation aux premiers secours (AFPS) élaboré par le Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire
S4·2 Les connaissances indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Équipe (CFAPSE)	Le guide national de référence relatif à la formation aux premiers secours en équipe (CFAPSE) élaboré par le Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire
S4·3 Les compétences indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours Routiers (CFAPSR)	Le guide national de référence relatif à la formation aux premiers secours routiers (CFAPSR) élaboré par le Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire
S4·4 L'anatomie et les fonctions vitales du corps humain	Les notions générales sur : - le système nerveux, ventilatoire, circulatoire et locomoteur - l'interaction des fonctions vitales
S4·5 Les principes d'analyse des situations à risques	L'analyse de la dangerosité d'une situation figée ou évolutive et son environnement La protection des lieux et la préservation des traces et indices
la faune à risque	Les piqûres d'insectes et morsures d'animaux
la cinétique de l'explosion	Les notions générales et les conséquences sur le corps humain
le risque électrique	Les électro-traumatismes, préparation à l'habilitation électrique
les contaminations virales (Sida, hépatites, grippe aviaire)	L'application du protocole d'accident d'exposition au sang
les intoxications et leurs causes	Les différentes intoxications alimentaires, médicamenteuses et respiratoires
S4•6 Les règles d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives	Les règles essentielles pour préserver son hygiène afin d'éviter des contaminations diverses
S4·7 Les règles d'hygiène et d'entretien appliquées aux véhicules et à leur équipement	Les règles essentielles de nettoyage et de désinfection des véhicules et de leur équipement
S4·8 Le plan rouge	Les principales dispositions

S 5 Protection des biens et de l'environnement

Savoirs associés	Limites de connaissances
S5·1 Les bâtiments et les installations techniques	
 les bâtiments : la construction les éléments favorisant ou défavorisant en matière de sécurité 	Les notions générales en matière de gros œuvre, procédés de construction, charpentes et éléments de couverture
 les installations techniques : le désenfumage les installations électriques l'éclairage de sécurité les ascenseurs les nacelles les installations fixes d'extinction automatique le Système de Sécurité Incendie (SSI) les colonnes sèches et humide les dispositifs anti-intrusion 	Les principales dispositions relatives aux Installations Classées pour la Protection et l'Environnement (ICPE), aux Établissements Recevant du Public (ERP), aux Immeubles de Grande Hauteur (IGH) et à celles du livre II titre III du code du travail · la présentation · le mode de fonctionnement · la réglementation · les principes généraux des procédures de sécurité
 S5·2 La prévention adaptée aux différentes situations les rondes de sécurité la surveillance des travaux la sensibilisation des occupants 	Les grands principes
S5·3 Les matériels et les équipements de sécurité incendie	Les notions générales
 S5·3-1 les matériels les extincteurs les pièces de jonctions les accessoires hydrauliques : tuyaux, lances, dévidoirs, matériel de production de mousse les engins d'incendie l'armement (équipement d'un véhicule) 	La connaissance du mode de fonctionnement des différents types de matériel Les règles d'utilisation Les spécificités
 S5·3-2 Les Équipements de Protection Individuels (EPI) 	La présentation, le fonctionnement, le port et l'entretien Les mesures de sécurité
S5·4 Les techniques d'intervention incendie	Les différentes étapes Les principes généraux : règles de sécurité, équipements et dispositions collectives Les procédures de sécurité individuelle et de l'équipe en opération Le rôle des intervenants

S 5 Protection des biens et de l'environnement

Savoirs associés	Limites de connaissances
 S5·5 Les principaux risques S5 5-1 les risques technologiques S5 5-2 les risques naturels S5 5-3 les risques NRBC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques) 	Les caractéristiques La nature et la manifestation du risque Les effets et les conséquences Les facteurs d'aggravation Les notions de sur-accident La prise en compte du risque dans les modalités d'intervention
S5.6 La préservation et la conservation des traces et indices	Les notions générales
S5•7 L'encadrement d'une équipe - l'environnement opérationnel (SDACR) et le contexte opérationnel (Règlement de Manœuvres Opérationnelles) - le traitement opérationnel des incidents	Les notions générales Les principes Les fonctions hiérarchiques : chef d'équipe, chef d'agrès Les responsabilités L'organisation d'une intervention Les procédures
S5.8 Les missions des Services d'Incendie et de Secours (SIS) dans les organisations	Le mode de fonctionnement et d'utilisation

S 6 Facteurs culturels et humains

Savoirs associés	Limites de connaissances
S6·1 Les éléments culturels · éthique et déontologie · citoyenneté	Les notions générales Les rappels historiques
 S6·2 Les éléments de sociologie la délinquance et les facteurs qui la favorisent les incivilités les caractéristiques socioculturelles et comportementales des populations les phénomènes de société générateurs d'insécurité 	Les connaissances du vocabulaire et approche statistique La différenciation entre incivilité et infraction pénale Les notions générales
S6·3 Les éléments de psychologie les comportements agressifs les victimes	Les notions générales Les principaux mécanismes de l'agression verbale et physique
 S6·4 La gestion psychologique des interventions le stress les situations d'agression les violences collectives le débriefing 	Les notions générales

UNITÉS CONSTITUTIVES DU RÉFERENTIEL DE CERTIFICATION

Liste des unités constitutives du référentiel de certification

Unité U11	Épreuve E1 / sous épreuve E11	Cadre de la sécurité et de la prévention
Unité U12	Épreuve E1 / sous épreuve E12	Mathématiques
Unité U 2	Épreuve E2	Sécurité de l'entreprise
Unité U31	Épreuve E3 / sous épreuve E31	Secours à personnes
Unité U 32	Épreuve E3 / sous épreuve E32	Protection des biens et de l'environnement
Unité U33	Épreuve E3 / sous épreuve E33	Sécurité publique
Unité U4	Épreuve E4	Langue vivante
Unité U51	Épreuve E5 / sous épreuve E51	Français
Unité U52	Épreuve E5 / sous épreuve E52	Histoire / Géographie
Unité U6	Épreuve E6	Éducation artistique - arts appliqués
Unité U7	Épreuve E7	Éducation physique et sportive
Unité UF1	Épreuve facultative	Langue vivante

UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

Les tableaux ont pour but de repérer, pour les unités constitutives du domaine professionnel du diplôme, les compétences professionnelles et les savoirs associés qui seront évalués au cours de l'épreuve correspondant à ladite unité. La définition propre à chacune des unités qui vient ensuite a pour but de mettre en relation les activités professionnelles et les unités afin de faciliter la mise en application de la modalité de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Unité U 11 Cadre de la sécurité et de la prévention

	Savoirs associés							
Compétences	S1	S2	S3	S4	S5	S6		
C2-3 Politique de prévention								
C2-4 Cadre juridique d'intervention								

Unité U 12

Épreuve E1 / sous épreuve E12 : Mathématiques

Les objectifs, capacités et compétences de l'unité mathématiques sont définis par l'arrêté du 9 mai 1995 modifié relatif aux programmes de mathématiques applicables dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 11 du 15 juin 1995).

Ils sont constitués des éléments suivants :

Activités numériques et graphiques (I) Fonctions numériques (II) Activités statistiques (III)

Unité U 2 Sécurité de l'entreprise

_	Savoirs associés					
Compétences	S1	S2	S3	S4	S5	S6
C1-4 Communiquer avec la hiérarchie						
C2-1 Analyse de documents de situation						
C3-1 Prévention au niveau du cadre de l'environnement professionnel						
C3•2 Veille et surveillance						
C3-3 Prévention des risques						
C3•4 Prévention sur un site						
C4•1 Intervention d'ordre général						

Légende

Mobilisation totale des savoirs associés

Mobilisation partielle des savoirs associés

Unité U 31 Secours à personnes

	Savoirs associés					
Compétences		S2	S3	S4	S5	S6
C1-1 Communiquer						
C3-3 Prévention des risques						
C4-3 Intervention dans le cadre du secours à personnes						
C4-5 Intervention dans le cadre de la sécurité routière						

Unité U 32 Protection des biens et de l'environnement

_	Savoirs associés					
Compétences	S1	S2	S3	S4	S5	S6
C1-2 Communiquer avec le public						
C1-3 Communiquer avec les partenaires						
C2-1 Analyse de documents de situation						
C4-1 Intervention d'ordre général						
C4-4 Intervention dans le cadre de la protection des biens et de l'environnement						

Unité U 33 Sécurité Publique

		Savoirs associés							
Compétences	S1	S2	S3	S4	S5	S6			
C1-4 Communiquer avec la hiérarchie									
C2•2 Informations et/ou renseignements									
C3•2 Veille et surveillance									
C3-3 Prévention des risques									
C3-4 Prévention sur un site									
C4-2 Intervention dans le cadre de la sécurité publique									
C4-4 Intervention dans le cadre de la protection des biens et de l'environnement									

Légende

Mobilisation partielle des savoirs associés

Unité U 4 - Épreuve E 4 : Langue vivante

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 23 mars 1998 relatif aux programmes de langues vivantes étrangères des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n° 18 du 12 mai 1988).

Unité U 51 - Épreuve E5 / sous épreuve E 51 : Français

L'unité est définie par les compétences établies par arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995).

Unité U 52 - Épreuve E5 / sous épreuve E 52 : Histoire / Géographie

L'unité est définie par les compétences établies par arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995).

Unité U 6 - Épreuve E6 Education artistique – Arts appliqués

L'unité englobe l'ensemble des capacités et des compétences présentées par le programme – référentiel défini par l'annexe III de l'arrêté du 17 août 1987 relatif au programme des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n° 32 du 17 septembre 1987).

Unité U 7 - Épreuve E7 Education physique et sportive

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés par l'arrêté du 25 septembre 2002 relatif au programme de l'enseignement d'éducation physique et sportive pour les CAP, les BEP et les baccalauréats professionnels (B.O. n° 39 du 24 octobre 2002).

Unité Facultative UF 1

Épreuve de langue vivante

L'épreuve, qui n'exige pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général, a pour but de vérifier la capacité du candidat à comprendre une langue vivante parlée et la capacité à s'exprimer de manière intelligible avec un interlocuteur

ANNEXE II

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

1 - Objectifs

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) doivent permettre au candidat d'apprendre à mobiliser ses acquis en situation réelle, de collecter des informations sur le milieu professionnel et d'acquérir des compétences spécifiques aux métiers de la sécurité et de la prévention. Cette phase de la formation est déterminante ; elle doit, à ce titre, être en interaction avec la formation délivrée en centre de formation.

Les compétences développées au cours de cette phase de la formation sont :

C1 S'informer - communiquer

- C1-1 Communication
- C1-2 Communication avec le public
- C1·3 Communication avec les partenaires
- C1-4 Communication avec la hiérarchie

C2 Analyser - évaluer

- C2·1 Analyse de documents de situation
- C2·2 Informations et/ou renseignements

C3 Prévenir

- C3·1 Prévention au niveau du cadre de l'environnement professionnel
- C3·2 Veille et surveillance
- C3·3 Prévention des risques
- C3·4 Prévention sur un site

C4 Intervenir

- C4•2 Intervention d'ordre général
- C4·3 Intervention dans le cadre de la sécurité publique
- C4·4 Intervention dans le cadre de la sécurité civile
- C4.5 Intervention dans le cadre de la sécurité routière

Elles nécessitent la mobilisation de tout ou partie des savoirs associés suivants :

- S2 Communication professionnelle
- S4 Secours à personnes
- S5 Protection des biens et de l'environnement
- S6 Facteurs culturels et humains

2 - Modalités

La formation obligatoire en milieu professionnel est de **18 semaines** et se déroule, à part égale, dans deux lieux de formation complémentaires : dans un service de sécurité incendie et de secours et dans un service de sécurité publique.

Une convention entre les responsables de l'établissement de formation et le service d'accueil est obligatoirement établie conformément au modèle type défini par la note de service n° 96 – 241 du 15 octobre 1996 (BO n° 38 du 24 octobre 1996).

Pour définir les compétences et savoirs, les modalités de suivi et d'évaluation de la formation en milieu professionnel deux livrets seront établis. En outre, ces documents permettront de répondre parfaitement aux exigences réglementaires en matière d'examen.

Durant son passage dans un service de sécurité incendie et de secours le candidat devra acquérir en particulier les compétences qui correspondent à la Formation Initiale (FI) des sapeurs-pompiers professionnels de deuxième classe ainsi qu'à la formation d'adaptation à l'emploi des caporaux de sapeurs-pompiers professionnels, chefs d'agrès d'un véhicule de secours à personnes, de secours routiers et tout usage.

3 - Organisation

3 - 1 Voie scolaire

La durée de la formation obligatoire en milieu professionnel est de 18 semaines réparties sur les deux années de formation.

L'organisation de la période de formation en milieu professionnel se définit en étroite collaboration entre le centre de formation et l'organisme d'accueil.

L'ensemble de l'équipe pédagogique est impliquée dans le suivi des périodes de formation en milieu professionnel. Sous la responsabilité des enseignants, seuls habilités à décider du lieu d'accueil, les élèves peuvent être associés à la recherche des services d'accueil (Circulaire N° 2000 – 095 du 26 juin 2000. B.O. n° 25 du 29 juin 2000). Durant cette période, sous la responsabilité de l'équipe pédagogique, les élèves font l'objet d'évaluations formatives et certificatives qui portent sur les savoir-être et les savoir-faire.

Une convention entre les responsables de l'établissement scolaire et de l'organisme d'accueil est obligatoirement établie conformément au modèle type défini par la note de service n° 96 – 241 du 15 octobre 1996. B.O. n° 38 du 24 octobre 1996. Cette convention comporte une annexe pédagogique qui précise :

- la nature des activités à réaliser ainsi que les objectifs de formation à atteindre,
- les conditions matérielles de déroulement de la période de formation en milieu professionnel (lieux, conditions matérielles, équipement, horaires...),
- les modalités de tutorat (nom du tuteur, modalités d'accompagnement et de suivi),
- les conditions de réalisation du suivi par les membres de l'équipe pédagogique (fréquence et calendrier des visites de suivi, modalités d'échange en cas de difficultés ou de problèmes),
- les procédures de mise en place des différentes évaluations réalisées au sein de l'organisme d'accueil.

Durant les périodes de formation en milieu professionnel, les élèves conservent le statut scolaire. La mise en situation professionnelle dans le cadre des services départementaux d'incendie et de secours nécessite leur engagement en qualité de sapeurs-pompiers volontaires.

A la fin de chaque période de formation, l'organisme d'accueil délivre à l'élève une attestation qui précise les dates et la durée de la période réalisée.

3 - 2 Voie de l'apprentissage

La durée de la formation en milieu professionnel est équivalente à la durée du temps passé en entreprise dans le cadre du contrat d'apprentissage.

Modalités d'intervention des formateurs

Le code du travail (article R 116-11 relatif à l'organisation pédagogique de la période en entreprise) et la convention portant création du CFA définissent les modalités de suivi des apprentis dans les entreprises, en lien avec les responsables de la formation pratique en entreprise. Ces derniers reçoivent à cet effet les documents pédagogiques nécessaires.

3 - 3 Voie de la formation professionnelle continue

a) Candidat en situation de première formation ou de reconversion

La durée de 18 semaines de formation en entreprise s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le centre de formation continue.

Le stagiaire peut avoir la qualité de salarié d'un autre secteur professionnel.

Lorsque cette préparation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, le stage obligatoire est inclus dans la période de formation dispensée en milieu professionnel si les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs ; dans le cas contraire, il est nécessaire d'envisager le recours à un autre lieu de stage.

b) Candidat en situation de perfectionnement

Le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été occupé dans les activités relevant du secteur de la sécurité en qualité de salarié à plein temps, pendant six mois en cours d'année précédant l'examen, ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

3 - 4 Positionnement

Durée minimale pour les candidats positionnés par décision du recteur :

- 10 semaines pour les candidats issus de la voie scolaire (art. 15 du décret n° 95-663 du 9 mai 1995 modifié),
- 10 semaines pour les candidats issus de la formation professionnelle continue visés au 3-3 a.

ANNEXE III

RÈGLEMENT D'EXAMEN

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Baccalauréat profes spécialité Sécurité - Préve		el .	Candida voie scolai établisseme privé sous c ou se d'apprei habilités, profess continue établissem	re dans un nt public ou ontrat, CFA ction ntissage formation onnelle dans un	d'apprentissage non habilités, formation professionnelle continue en établissements privés, enseignement à distance, candidats		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E 1 Épreuve scientifique et technique		4						
Sous-épreuve E 11 : Cadre de la	U 11	3	ponctuel	3 h	ponctuel	3 h	CCF	
sécurité et de la prévention Sous-épreuve E 12 :	U 12	1	Écrit ponctuel	1 h	Écrit ponctuel	1 h	CCF	
Mathématiques	0.1	ı	Écrit		Écrit			
E 2 Épreuve de Sécurité de l'entreprise	U 21	2	CCF		ponctuel Écrit	2 h	CCF	
E 3 Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu		10						
professionnel Sous-épreuve E 31 : Secours à personnes	U 31	3	CCF		ponctuel Pratique	30 min	CCF	
Sous-épreuve E 32 : Protection des biens et de l'environnement	U 32	4	CCF		Pratique	30 min	CCF	
Sous-épreuve E 33 : Sécurité publique	U 33	3	CCF		Ecrit	2 h	CCF	
E 4 Épreuve de langue vivante	U 4	2	Écrit	2 h	Écrit	2 h	CCF	
E 5 Épreuve de Français et Histoire-géographie		5						
Sous-épreuve E51 Français	U 51	3	Écrit	2h 30	Écrit	2 h 30	CCF	
Sous-épreuve E52 Histoire- géographie	U 52	2	Ecrit	2 h	Écrit	2 h	CCF	
E 6 Épreuve d'éducation artistique-Arts appliqués	U 6	1	CCF		Écrit	3 h	CCF	
E 7 Épreuve d'éducation physique et sportive	U 7	1	CCF		Pratique		CCF	
Épreuve facultative Langue vivante (1)	UF 1		Orale	20 min	Orale	20 min	Orale	20 min

⁽¹⁾ Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme et l'attribution d'une mention

ANNEXE V

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

ENTRE ÉPREUVES OU UNITÉS

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE ÉPREUVES OU UNITÉS

Baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité option Police nation défini par l'arrêté du 3 septembre 1997	Baccalauréat professionnel Sécurité-Prévention défini par le présent arrêté				
EPREUVES - UNITÉS		ÉPREUVES - UNITÉS			
Epreuve E1: Pratiques et techniques relationnelles	U1				
Epreuve E2 : Cadre judiciaire et administratif	U2	Sous-épreuve E11 : Cadre de la sécurité et de la prévention	U11		
Épreuve E3 : Techniques de police	U3				
Épreuve E4 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel		Épreuve E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	U33		
Sous-épreuve A4 : Evaluation de la formation en milieu professionnel	U41	Sous-épreuve E33 : Sécurité publique			
Sous-épreuve B4 : Analyse et mise en œuvre des pratiques professionnelles	U42				
Épreuve E4 : Epreuve de langue vivante	U4	Épreuve E4 : Epreuve de langue vivante	U4		
Épreuve E5 : Epreuve de français - histoire - géographie	U5	Épreuve E5 : Epreuve de français - histoiregéographie	U5		
Sous-épreuve A5 : Français	U51	Sous-épreuve E51 : Français	U51		
Sous-épreuve B5 : Histoire Géographie	U52	Sous-épreuve E52 : Histoire Géographie	U52		
Épreuve E6 : Epreuve d'éducation artistique -	U6	Épreuve E6 : Epreuve d'éducation	U6		
arts appliqués		artistique- arts appliqués			
Épreuve E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	U7	Épreuve E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	U7		
Epreuve facultative : langue vivante	UF 1	Epreuve facultative : langue vivante	UF 1		